

COMMUNIQUE des Syndicats de Fonctionnaires

La journée nationale d'actions de grève et de manifestations du 8 février 2007, à l'initiative des syndicats de fonctionnaires CGT – FO - FSU - UNSA - Solidaires, rejointes par la CFDT et la CFTC Territoriale, a été un succès.

Le ministre de la Fonction publique n'a, hélas, toujours pas pris en compte notre demande d'ouverture de négociations.

C'est pourquoi nos organisations ont décidé de s'adresser solennellement au Premier ministre M. De Villepin, afin qu'il ouvre ces discussions avant le 2 mars 2007.

Les revendications, exprimées par nos syndicats depuis de nombreux mois, reflètent le malaise profond existant et portent notamment sur le règlement du contentieux salarial, sur le lancement d'une véritable réforme de la grille indiciaire, la défense de l'emploi public et l'amélioration des conditions de travail.

Les fédérations se réuniront dès le 5 mars 2007 pour faire le point, soit sur la réponse du Premier ministre, soit, sans réponse de sa part, sur les suites à donner à la mobilisation du 8 février.

En attendant, face aux difficultés de plus en plus criantes dans les services publics, elles appellent l'ensemble des fonctionnaires et agents publics à participer à la consolidation et au développement du rapport de force pour que l'Etat, employeur- public, écoute enfin les revendications du Personnel !

Fait à PARIS, le 16 février 2007

Lettre ouverte

Paris, le 16 février 2007

Monsieur Dominique DE VILLEPIN
Premier Ministre
57, rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier Ministre,

Le 8 février 2007, les agents de la fonction publique ont une nouvelle fois, par leur forte mobilisation, exprimé leurs revendications en matière de salaire, d'emploi, de missions de service public, de conditions de travail et de déroulement de carrière.

Devant l'absence de réponse du ministre de la fonction publique à cette importante journée de grèves et de manifestations, les organisations syndicales CGT, FO, UNSA, SOLIDAIRES, FSU, FNACT/CFTC tiennent à vous interpeller directement en votre qualité de Premier Ministre sur leurs justes revendications.

Des mois de mutisme face à ces questions primordiales, notamment sur le pouvoir d'achat du point d'indice, conduisent à un malaise certain des personnels de la Fonction publique (Etat, Hospitalière, Territoriale) sur l'avenir de la Fonction publique et donc sur leur propre avenir. C'est pourquoi, défendant un service public de qualité au service des usagers, nous réclamons de votre part, l'ouverture immédiate de négociations pour satisfaire les attentes exprimées par les personnels et donc un arbitrage avant le 2 mars 2007, pour :

- ⇒ Régler le contentieux salarial : engagements sur le maintien du pouvoir d'achat en 2007 et régler le contentieux relatif aux années précédentes ; améliorer les pensions.
- ⇒ Lancer une véritable refonte de la grille indiciaire de la Fonction publique permettant une réelle reconnaissance des qualifications et un développement des déroulements de carrière ;
- ⇒ La défense de l'emploi public par un gel immédiat des suppressions en cours et des créations statutaires partout où cela s'avère nécessaire.
- ⇒ L'amélioration **immédiate** des conditions de vie et de travail.

L'obstination du gouvernement à ne pas prendre en compte ces légitimes revendications qui se sont une nouvelle fois fortement exprimées dans toutes les manifestations le 8 février, amènerait les organisations syndicales signataires à développer et renforcer le processus **d'actions, de manifestations et de grèves**.

Pour les organisations syndicales
Jean-Marc CANON

